

## ORANGE MISE SUR VILLEFRANCHE

L'opérateur téléphonique a choisi Villefranche pour expérimenter la 4G+ sur les téléphones mobiles. Résultat : ses abonnés bénéficient du réseau très haut débit le plus rapide de France !

Depuis le 7 juillet, les clients 4G disposent sur leurs mobiles de capacités de service offertes nulle part ailleurs dans l'Hexagone. Elles améliorent



considérablement les débits montants comme ascendants, ce qui est très utile pour profiter des nouvelles applications très gourmandes en capacité de flux : vidéos, streaming, réalité virtuelle, etc. Cette prouesse technologique permet donc d'élargir considérablement le champ des usages en imagerie numérique. Orange se donne ainsi les moyens de pouvoir répondre à une tendance lourde du secteur : le doublement annuel des flux data.

En Calade, des débits de plus de 500 Mbit/s ont été mesurés en conditions réelles quand seulement quelques métropoles françaises disposent aujourd'hui de 300 Mbit/s. Et en théorie, le débit peut même monter jusqu'à 680 !

## ÇA BOUGE AUTOUR DU STATIONNEMENT !

La loi de Modernisation de l'action publique et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) va transférer la gestion du stationnement aux villes.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, le défaut ou l'absence de paiement ne constituera plus une infraction pénale. Le stationnement devient une occupation du domaine public et son paiement, une redevance définie par le Conseil municipal. En conséquence, le PV à 17 € sera remplacé par un Forfait post-stationnement de 20 € (17 € + frais de gestion) correspondant à un droit de stationnement sur la durée maximale de 3 heures en courte durée et de 8 heures en longue durée. Pour mettre en œuvre cette réforme imposée par l'État, Villefranche va devoir remplacer son parc d'horodateurs.

PayByPhone, le service de paiement du stationnement de surface par smartphone, confirme son succès à Villefranche

comme dans 160 autres villes françaises. La progression du nombre d'inscrits parle d'elle-même. Du lancement, le 1<sup>er</sup> février 2017, à fin juin, près de 1000 personnes se sont déjà inscrites sur l'application.

Cette possibilité s'adresse à tous les usagers réguliers ou occasionnels du centre-ville. Fonctionnel et rapide, le procédé évite le tracas de la monnaie comme la manipulation de tickets. D'ailleurs, il permet d'accéder à tous les tarifs en vigueur, y compris au ticket gratuit une fois par jour.



## MALADIE D'ALZHEIMER

➤ Situé à côté de la résidence Le Cep, l'Hippocampe propose 15 places d'accueil de jour pour les malades afin de permettre, par des activités adaptées régulières, un maintien à domicile aussi longtemps que possible. Sur place, depuis 2012, une plateforme de répit a été mise en place afin de soulager ponctuellement les aidants à travers des groupes de paroles, des sorties diverses, voire de garde-malade.

Infos +  
04 74 60 36 33

## CALAD'ACCESS

➤ À travers l'association Calad'Access, des parents ont initié en Calade le concept de Cafés associatifs dédiés aux personnes concernées par le handicap. Moments de détente, de causeries, de jeux et d'ateliers sont au programme des différents rendez-vous de convivialité proposés depuis le printemps dernier à la Cantalade.

Infos +  
[www.lhopitalnordouest.fr](http://www.lhopitalnordouest.fr)



Ce bulletin municipal, enregistré par les Donneurs de Voix de la Bibliothèque Sonore de Lyon, est disponible en CD audio à la Médiathèque de Villefranche.

+ sur le net  
[www.villefranche.net](http://www.villefranche.net)  
et [www.bslyon.fr](http://www.bslyon.fr)



---

## CALAD'ACCESS

➡ À travers l'association Calad'Access, des parents ont initié en Calade le concept de Cafés associatifs dédiés aux personnes concernées par le handicap. Moments de détente, de causeries, de jeux et d'ateliers sont au programme des différents rendez-vous de convivialité proposés depuis le printemps dernier à la Cantalade.

Infos +  
[www.lhopitalnordouest.fr](http://www.lhopitalnordouest.fr)

